

TROISIÈME LEÇON

CHAPITRE II.

Le travail et l'industrie

§ 1^{er}.

LE TRAVAIL

Programme officiel : Le Travail.

Définition. — Caractères. — Le travail est une manifestation de l'activité humaine. Il suppose donc essentiellement un effort fait par l'homme, mais non pas un effort quelconque. Deux conditions doivent se trouver réalisées pour que l'on puisse dire que l'homme travaille.

Il faut d'abord que l'effort auquel il se livre soit volontaire. Nous n'appelons pas « travail » un acte purement instinctif. Aussi a-t-on fait observer avec raison que l'homme seul travaille, tandis que la fourmi et l'abeille, par exemple lorsqu'elles remplissent leur grenier ou leur ruche, ne travaillent pas, leur activité étant dirigée par un invincible instinct.

Il faut, en second lieu, que l'effort soit fait en vue d'un but autre que la satisfaction que nous pouvons trouver à l'accomplir. Tout acte de l'homme est évidemment inspiré par le désir d'atteindre une fin quelconque; mais, lorsque le résultat cherché n'est autre que la satisfaction, le plaisir que nous éprouvons en agissant, nous disons que l'homme se distrait et non pas qu'il travaille. Voilà pourquoi le même acte accompli par deux hommes peut être considéré comme travail à l'égard de l'un et non à l'égard de l'autre. Le promeneur et le facteur des postes, s'ils parcourent la même route dans le même temps, se livrent à un effort identique, aussi voulu, aussi

même et par les préoccupations de son auteur, semble le plus étranger à la production de la richesse, peut avoir sur celle-ci une influence considérable. C'est que, dans un organisme aussi compliqué que l'organisme social, tout se tient, il n'y a pas à établir de lignes de démarcation. Le savant, par exemple, en poursuivant la recherche de la vérité pour elle-même, fournira souvent, sans songer, le principe d'inventions et d'arrangements dont l'industrie profitera.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que, si presque tous les travaux influencent la production, ils n'exercent pas leur action sur elle d'une façon également directe, immédiate. A ce point de vue, il est intéressant de les classer dans les deux catégories suivantes :

1° TRAVAUX DIRECTEMENT PRODUCTIFS. — Certains travaux ont pour but immédiat la transformation de la matière en vue de la satisfaction de nos besoins. Ils sont directement productifs. Les exemples abondent autour de nous. Tel est le travail de l'ouvrier, qu'il fabrique d'ailleurs des objets de première nécessité ou des objets de luxe; tel est encore celui du patron qui dirige un atelier ou une fabrique, celui de l'architecte qui a dressé les plans du bâtiment que l'on construit, ou celui du dessinateur qui a fourni le modèle du dessin que l'on grave. Tous ces individus ont travaillé en vue d'une richesse déterminée à produire.

Leur travail reçoit souvent la dénomination très heureuse de : *Travail industriel.*

2° TRAVAUX INDIRECTEMENT PRODUCTIFS. — Il est d'autres travaux dont le résultat est, non plus la production d'une richesse déterminée, mais la création ou tout au moins l'augmentation des forces productives. Ils ne transforment pas la matière, mais ils mettent l'homme à même, ou mieux à même de la transformer. Ce sont tous ceux qui créent ou perfectionnent les éléments de la production.

Tantôt l'élément créé ou perfectionné est le travail.

Il en est ainsi quand un adolescent acquiert par l'apprentissage les qualités voulues pour bien exercer le métier auquel il se destine. Les efforts auxquels se livrent, en pareil cas, et celui qui enseigne, et celui qui apprend, ne produisent directement aucune richesse, mais ils perfectionnent un instrument de la production, le travail, et par là augmentent la puissance productive de la société. L'apprentissage fini, leur influence se fera sentir par une augmentation de richesses. Le travail du médecin produit un effet semblable quand il a pour résultat de rendre la santé à un travailleur. Il en est de même pour l'inventeur. Une invention industrielle, en effet, n'est autre chose que la découverte d'un procédé nouveau pour mieux travailler, c'est-à-dire pour mieux mettre en œuvre les forces de la nature. Trouver un moyen nouveau de fabriquer une

richesse, ce n'est donc pas produire cette richesse, mais perfectionner le travail qui la produira. Pour être indirect, l'effet n'en est pas moins important. — Il faut aussi tenir compte du travail de tous ceux qui s'efforcent d'assurer dans la société le maintien de l'ordre et de la sécurité. Pourtant l'État et ses nombreux agents, militaires, marins, magistrats, agents de police, diplomates, bureaucrates de toute espèce, ne produisent directement aucune richesse, mais, en protégeant le travail, ils en augmentent la puissance.

Tantôt c'est le capital qui sera créé ou augmenté.

C'est à ce résultat que tend le travail d'épargne. L'acte d'épargner suppose un effort d'abstinence dans le but de conserver la richesse créée; il rentre donc de la façon la plus rigoureuse dans la définition que nous avons donnée du travail. Pourtant, on ne voit pas qu'il produise aucune richesse. Ce n'est évidemment qu'en abusant des mots qu'on a pu dire : épargner c'est produire. Mais l'épargne intéresse au plus haut point la production de la richesse, parce qu'elle fournit aux travailleurs l'un des éléments les plus propres à accroître les résultats de leurs efforts : le capital.

Tantôt, enfin, c'est la nature elle-même qui sera, par certains travaux, non pas sans doute créée, mais perfectionnée pour les hommes, parce que ceux-ci seront mis à même d'en tirer meilleur parti.

La nature, en effet, ne nous rend que les services que nous savons exiger d'elle. Nous la faire connaître, nous livrer ses secrets, c'est la perfectionner pour nous. C'est ce que font avec une ardeur infatigable tous les hommes d'étude, tous les penseurs qui, cherchant la science pour la science, découvrent peu à peu les lois naturelles gouvernant le monde. Ils créent ainsi, au profit de tous, l'immense fonds commun de nos idées, de notre savoir, et c'est dans ce fonds commun que vient chaque jour puiser l'homme ingénieux, l'inventeur qui trace à l'industrie la voie qu'elle doit suivre. Ici encore, bien qu'indirecte, l'influence de pareils travaux est considérable. Qui oserait, par exemple, refuser à ceux qui ont successivement découvert les lois de l'électricité une large part dans la production actuelle de la lumière électrique ?

Importance économique des travaux indirectement productifs. — Les nombreux exemples que nous venons de présenter montrent assez la portée qu'il convient d'attacher à la distinction des travaux directement productifs et des travaux indirectement productifs. Très intéressante en ce qui touche au rôle ou, si l'on veut, à la manière d'agir sur la production des divers travaux, elle ne signifie rien quant au degré de leur influence. On tomberait dans une lourde erreur si l'on s'imaginait que les travaux de la première

catégorie, parce qu'ils sont directement productifs, sont plus importants que les autres. C'est le contraire qui est la vérité, et il est aisé de le comprendre.

Les travaux de la seconde catégorie ont sur ceux de la première de grands avantages.

Tandis, en effet, que ceux-ci mettent seulement en œuvre les forces productrices existantes, ceux-là augmentent ces forces. Les résultats des travaux industriels sont donc nécessairement limités par la quantité d'éléments à mettre en jeu, tandis qu'on ne peut assigner aucune borne aux perfectionnements dont ces éléments sont susceptibles. Il y en a sans doute, mais si éloignés que nous ne pouvons les apercevoir.

D'autre part, les travaux de la seconde catégorie jouissent pour la plupart du précieux privilège de se perpétuer dans le temps et de se répandre presque instantanément dans l'espace. Nous ignorons quand a été découverte la culture du blé, et nous dresserions difficilement la liste des hommes qui l'ont perfectionnée en inventant la rotation des cultures ou les procédés de la culture intensive. Mais toutes ces inventions nous servent encore aujourd'hui et augmentent, dans une mesure incalculable, la productivité du travail de ceux qui cultivent les terres. De même, une invention n'est pas plutôt réalisée qu'elle va perfectionner les procédés du travail et augmenter son rendement, non pas seulement dans l'endroit où elle s'est produite, mais partout où les hommes sont assez intelligents pour la comprendre et l'appliquer.

De pareils avantages ne sauraient laisser aucun doute sur la supériorité des travaux indirectement productifs comparativement aux travaux directement productifs. Grâce à eux, on peut l'affirmer sans hésitation, les quelques hommes qui ont inventé et perfectionné, par exemple, la machine à vapeur ou la machine à filer, ont plus fait à eux seuls pour la production des richesses que ne pourraient faire, en de nombreuses années, des milliers de travailleurs, si habilement dirigés qu'on les suppose.

Les préjugés concernant le travail. — Ces réflexions sont d'autant plus instructives que les hommes se sont presque toujours laissé guider par des idées fausses dans leur appréciation de l'utilité des divers travaux. Les sociétés antiques tenaient le travail industriel dans un injuste dédain, que n'explique que trop la pratique de l'esclavage. Les Grecs, notamment, n'avaient aucunement compris le rôle des artisans dans une société; ils ne s'intéressaient qu'aux travaux de l'intelligence et méprisaient le travail qui a pour objet direct de produire des richesses. Chez les Romains, même à une époque avancée, les esprits les plus élevés ne s'étaient pas dégagés de préjugés semblables. Cicéron, écrivant à son fils, déclarait que le commerce

est un métier sordide; tous les artisans se livrent, selon lui, à des occupations dégradantes : « Nec enim quidquam ingenuum potest habere officina. » — Au moyen âge, les idées n'étaient guère plus justes, et même à la veille de la Révolution le travail industriel n'était pas encore remis en honneur. Pendant bien longtemps, dans l'ancienne France, les arts et métiers, l'industrie et le négoce furent pour la noblesse des causes de dérogeance.

Nous n'avons plus ces préjugés; nous savons reconnaître les mérites d'un travail auquel nous devons en partie l'existence et le bien-être. Mais, si nous avons eu raison de réagir contre des idées injustes, nous devons éviter soigneusement de tomber d'un excès dans un autre. C'est ce qu'oublie trop ceux qui, méconnaissant les immenses services dus à la science, au génie d'invention et au travail d'épargne, exaltent jusqu'à l'hyperbole le travail manuel et prétendent que l'ouvrier est spolié parce que sa rémunération n'absorbe pas la totalité des richesses produites, richesses à la production desquelles, en réalité, il a seulement contribué.

Conditions de productivité du travail. — Le travail d'un individu sera d'autant plus productif que l'effort de cet individu sera plus énergique, plus habilement dirigé et durera plus longtemps. L'énergie, l'habileté et la durée sont donc les conditions générales de productivité du travail. Ce sont là des vérités évidentes, mais il reste à savoir quelles causes influeront sur ces trois qualités du travail et en amèneront le développement.

Or, l'homme est une force à la fois physique, intellectuelle et morale. C'est donc en examinant sa nature sous ce triple point de vue qu'on doit trouver les causes dont nous parlons.

NATURE PHYSIQUE DE L'HOMME. — De la nature physique de l'homme dépendent ses forces musculaires et sa santé.

Les forces musculaires de l'homme sont relativement faibles, et on ne peut guère espérer les augmenter. Mais, à mesure que nous progressons, leur importance en matière économique décroît sans cesse, les inventions industrielles tendant à simplifier la tâche de chacun et surtout à substituer l'action de l'intelligence à celle des muscles. Lorsqu'il s'agit, par exemple, de mettre en train, de diriger ou de surveiller une machine, il n'est pas nécessaire d'être doué d'une bien grande force.

Nous n'en dirons pas autant de la santé. Elle a encore et aura toujours la plus grande influence sur la productivité du travail, car elle n'intéresse pas seulement le jeu des forces physiques, mais aussi celui de l'intelligence : *Mens sana in corpore sano!*

NATURE INTELLECTUELLE DE L'HOMME. — L'intelligence implique l'habileté dans l'effort. Le travail sera donc d'autant plus productif que l'homme qui s'y livrera sera plus intelligent. Cette vérité nous est

apparue déjà, sous l'une de ses faces, lorsque nous avons constaté la supériorité du travail intellectuel sur le travail musculaire.

Heureusement, si la force corporelle de l'homme est restreinte et peu susceptible d'augmentation, nous n'apercevons aucune limite au développement de sa puissance intellectuelle. Ce développement devient même de plus en plus facile avec le temps, les idées acquises suscitant des idées nouvelles et l'hérédité fixant peu à peu, dans un lent affinement de la race, les résultats des progrès accomplis.

NATURE MORALE DE L'HOMME. — C'est en étudiant la nature morale de l'homme que l'on découvre les causes les plus importantes parmi toutes celles qui influent sur la productivité de son travail; car une telle étude nous fait connaître les mobiles auxquels il obéit, ceux d'où dépendent (dans les limites de ses forces) l'énergie et la durée de ses efforts. Peu importerait qu'il eût des muscles puissants et une intelligence exercée, s'il n'était pas porté à s'en servir pour produire des richesses.

Or, la volonté de l'homme, nous l'avons déjà montré est, à cet égard, sollicitée en sens contraires par deux forces opposées: le penchant à essayer de satisfaire les besoins qu'il éprouve le pousse au travail, le penchant à l'oisiveté l'en détourne.

Il n'est nullement certain que le premier l'emportera en toute circonstance. Certains peuples ont préféré l'oisiveté au travail, faisant consister le bien-être dans le repos et n'accordant à l'effort que ce qu'on ne peut lui refuser sans périr aussitôt. En pareil cas, la civilisation s'arrête, et les races qui sont tombées dans cette erreur végètent ou disparaissent. Comme le rappelle fort à propos M. Courcelle-Seneuil¹: « Il existe encore une religion antique dont les sectateurs disent: « Il vaut mieux être assis que debout, couché qu'assis, mort que vivant », qui fait consister la perfection dans la contemplation, et le bonheur suprême dans l'anéantissement au sein de Dieu; quels progrès a faits dans le monde la race ingénieuse et savante qui l'a acceptée et qui git, depuis des siècles, aux bords de l'Indus et du Gange, dans l'abjection et la servitude? »

Ainsi, on peut l'affirmer hardiment, l'aptitude de l'homme à ressentir des besoins avec assez de force pour que son instinct de paresse et d'inaction soit vaincu est la condition essentielle de tout progrès.

Toutes les causes propres à augmenter cette aptitude seront donc favorables au développement de la productivité du travail.

Ces causes sont nombreuses. Sans revenir sur l'influence que peuvent avoir, à cet égard, les conceptions religieuses d'un peuple,

1. *Traité historique et pratique d'Économie politique*, t. I, p. 32.

l'exemple que nous venons de rappeler nous paraissant suffisant, nous signalerons les suivantes :

1° LA LIBERTÉ DU TRAVAILLEUR. — L'homme ne travaille énergiquement que lorsqu'il est libre, c'est-à-dire que lorsqu'il travaille pour lui-même et non pour un autre.

L'humanité n'a eu que trop l'occasion de s'en convaincre par l'expérience, car son histoire offre malheureusement de nombreux exemples de la violation de cette loi économique autant que morale.

L'antiquité pratiquait l'esclavage, institution contre nature, en vertu de laquelle, ainsi qu'on l'a très bien dit, une partie de l'espèce humaine était mise en dehors de l'humanité. Travaillant pour son maître, et poussé seulement par le désir d'éviter les mauvais traitements, comment l'esclave travaillerait-il avec énergie ? Les Romains le comprirent, et, ne voulant pas renoncer à une pratique profondément entrée dans leurs mœurs, ils essayèrent du moins d'intéresser l'esclave au travail. Le maître confiait souvent à l'esclave un ensemble de biens (un pécule) dont il lui laissait, dans certaines limites, l'administration et même la jouissance. Plus tard, quand la difficulté d'assurer la culture du sol devint une cause de décadence pour l'empire romain, on établit sur les terres, sous le nom de colons, des esclaves qu'on cherchait à encourager en leur garantissant, sous certaines conditions, le maintien de la situation qui leur était faite. Mais ce n'étaient là que des palliatifs insuffisants. Il eût fallu affranchir les esclaves et ramener à la production les classes libres qui, séparées du travail, dépérissaient dans l'oisiveté et la corruption.

L'invasion des barbares amena rapidement la suppression de l'esclavage, mais un nouveau mal apparut bientôt : le servage, fruit de l'organisation féodale. Sous ce régime, qui consacrait le morcellement de la souveraineté, le serf, sans être esclave, est sous la domination presque absolue du seigneur. Il travaille bien pour lui-même, si l'on veut, mais les corvées lui enlèvent une partie de son temps, et des redevances de toute espèce, prélevant le plus clair de ses gains, lui laissent à peine de quoi subsister. Comment l'énergie de sa volonté n'en serait-elle pas épuisée ? D'ailleurs, il ne peut quitter la glèbe à laquelle il est attaché, et doit, par conséquent, renoncer à toute autre industrie que la culture, quels que soient ses goûts et ses aptitudes.

Plus tard enfin, et jusqu'à une époque bien rapprochée de nous, on a vu les nations civilisées de l'Europe rétablir l'esclavage dans les colonies du nouveau monde. C'est seulement en 1833 qu'il est aboli dans les colonies anglaises. La France suit cet exemple en 1849. Quelques années après, les États-Unis nous imitent, malgré des résistances qui amenèrent la terrible guerre de sécession. A une époque toute récente, en 1876, l'Espagne supprime l'esclavage sur la

côte de Guinée. Enfin, en 1888, une loi consacre définitivement son abolition dans l'empire du Brésil.

Ces actes d'émancipation furent inspirés aux divers gouvernements par un mouvement irrésistible de l'opinion publique, qui s'élevait avec indignation contre la violation flagrante d'une loi morale. Mais la science économique ne put qu'approuver et seconder ce mouvement, et le résultat montra une fois de plus le parfait accord du juste et de l'utile. Après une période de transition difficile pour quelques-unes, les colonies remplacèrent les esclaves par des travailleurs libres et par des machines, la production s'accrut et l'événement qu'elles avaient redouté comme une cause de mort fut pour elles le signal d'une prospérité plus grande.

L'esclavage et le servage ne sont pas les seules institutions qui puissent gêner la liberté du travailleur. Il en est d'autres qui consistent en réglementations plus ou moins étroites; les corporations qui existaient en France sous l'ancien régime en sont le plus célèbre exemple. Mais ces entraves visent plutôt l'organisation du travail que le travail lui-même. Nous en réservons momentanément l'étude.

2° LA PRÉVOYANCE. — Pour que le travail soit très productif, il faut que l'homme soit doué de prévoyance. Grâce à cette qualité, il escompte en quelque sorte ses besoins futurs : son travail devient plus énergique en même temps que plus continu.

3° LA SÉCURITÉ. — Dans la lutte engagée entre le besoin ressenti par l'homme et l'amour du repos, le plus ou moins de sécurité dont jouit le travailleur peut avoir une influence décisive : encouragé à travailler s'il est sûr de profiter du produit de ses efforts, il préférera rester dans l'oisiveté s'il se sent menacé de perdre sa peine. La sécurité dont nous parlons ne dépend pas seulement de la situation d'un pays vis-à-vis de ses voisins, de ses alliances et de sa puissance militaire, mais aussi, dans une large mesure, de l'ordre qui règne à l'intérieur et de la façon dont les droits de chacun y sont reconnus et sanctionnés. Le régime de la propriété et celui des contrats exercent ici une influence considérable.

4° LA CONSCIENCE DU TRAVAILLEUR. — La productivité du travail dépendra enfin en grande partie, au moins dans les sociétés civilisées, de la conscience du travailleur. Dans l'état de civilisation, en effet, la plupart des hommes ne travaillent pas pour eux-mêmes, mais pour autrui. Nous verrons bientôt que l'organisation du travail amène des conventions en vertu desquelles le travailleur loue son travail à un chef d'entreprise, moyennant une rémunération fixée souvent d'après le temps consacré au travail, quel que soit le résultat de ce dernier. L'énergie et la persévérance dans l'effort ne sont plus en pareil cas inspirées par le besoin de se nourrir, de se vêtir, etc, mais seulement par le besoin d'exécuter loyalement le contrat. Ce mobile nouveau aura-t-il

la même action que celui qu'il remplace? Cela dépend uniquement de l'honnêteté du travailleur.

Enseignements à tirer des observations qui précèdent.

— Les vérités que nous venons d'exposer sont élémentaires. Leur intérêt est pourtant bien grand, car elles tracent les voies à suivre pour développer la puissance industrielle des peuples. Voici, à titre d'exemples, quelques-unes des règles de conduite qu'il convient d'en dégager :

1° La puissance productrice d'une nation dépend en grande partie de son organisation politique, administrative et judiciaire, et des lois concernant la propriété et le régime des contrats, car ces institutions déterminent la constitution du milieu social au sein duquel l'homme agit et se développe. La sécurité à tous les points de vue et la liberté individuelle, conditions essentielles, on l'a vu, de la productivité du travail, y sont attachées. Le législateur ne doit pas l'oublier. Parmi les projets toujours nombreux de réformes, dont quelques-uns sont proposés et défendus avec acharnement, quelquefois même avec violence, il doit rejeter impitoyablement tous ceux qui risqueraient de compromettre la sécurité et la liberté de l'individu. La prospérité du pays dépend de sa fermeté.

2° Mais il ne doit pas s'en tenir là ; des mesures ayant plus directement en vue le développement de la productivité du travail s'imposent à son attention.

L'instruction et l'éducation forment et développent l'être physique, intellectuel et moral. C'est un droit et un devoir pour l'État d'exiger que chaque enfant reçoive un minimum d'instruction. Il est naturel aussi que l'enseignement, sous toutes les formes, à tous les degrés, figure au nombre des services publics.

En même temps, des mesures d'ordre général bien combinées peuvent écarter les fléaux qui risqueraient de décimer la population. L'État peut, par exemple, protéger et secourir les enfants abandonnés, surveiller l'industrie nourricière et réglementer le travail des enfants dans les manufactures pour empêcher qu'il ne soit abusif et ne ruine leurs forces. Il peut aussi assurer l'observation des principales règles de l'hygiène. De l'état de la santé publique dépend, en effet, la moyenne de la vie dans une société ; or, une nation chez laquelle un grand nombre d'individus mourraient jeunes, après avoir dépensé, mais avant d'avoir produit, serait évidemment dans une mauvaise situation économique. De grands progrès sont possibles à cet égard. En Angleterre, par exemple, la mortalité est descendue, dans le cours des deux derniers siècles, de 8 à 2,8 p. 100, et la moyenne de la vie humaine y atteint aujourd'hui quarante ans. Elle est seulement de 39,1 en France, mais la composition de la population s'y présente dans des conditions assez favorables ; car sur 1,000 ba-

bitants, 617, dont l'âge varie de 15 à 60 ans, se trouvent dans la période de la vie où l'homme peut produire. En Angleterre, cette catégorie d'individus représente seulement les 573 millièmes de la population.

Ces exemples et ces faits prouvent que les lois peuvent beaucoup pour le développement de la productivité du travail, mais c'est à la condition que leur intervention reste enfermée dans de sages limites. Un zèle intempestif serait au moins aussi redoutable que la négligence. C'est qu'en effet toute réglementation porte atteinte à la liberté du travailleur ; elle n'est donc bienfaisante qu'autant que le résultat utile, en vue duquel on la trace, l'emporte sur l'effet nuisible qu'elle produit indirectement. Or, les cas où il en est ainsi ne sont pas très nombreux.

Cette observation n'est pas d'ailleurs spéciale à la matière qui nous occupe en ce moment. Nous examinerons plus tard le rôle qui revient à l'État dans l'ordre économique, et nous constaterons que ce rôle est restreint, l'intervention de l'État n'étant utile qu'à la condition d'être très réservée. Pour le moment, nous nous contenterons de citer un exemple qui intéresse la productivité du travail.

Nous avons dit que celle-ci dépend en partie du temps pendant lequel le travailleur peut supporter la fatigue sans interrompre son travail. Mais dans nos sociétés, où la production est continue, il y a évidemment des limites qu'il serait dangereux de dépasser. Un travail trop prolongé devient moins productif, en même temps qu'il fatigue à l'excès celui qui s'y livre. Or, les limites sont variables : dans telle industrie, celle des textiles par exemple, dix heures forment le maximum ordinaire, tandis que, pour d'autres, l'effort ne pourra en général se prolonger utilement que pendant huit heures, ou pourra, au contraire, durer onze ou douze heures. L'État devra-t-il entreprendre de réglementer une matière aussi délicate et complexe ? On le lui a souvent demandé. En Angleterre, par exemple, la classe ouvrière a souvent réclamé une loi qui réalisât le programme contenu dans un refrain populaire : « Huit heures pour le travail, huit heures pour s'amuser, huit heures pour dormir et huit shillings par jour. » — C'est demander à l'État ce qu'il ne peut faire utilement. En cédant à de pareilles sollicitations, le législateur s'exposerait à abaisser, par les entraves imposées aux volontés individuelles, la puissance industrielle de la nation. Tout ce qu'il peut faire, c'est de tracer une limite très large, restant sûrement en deçà des besoins de l'industrie et ayant seulement pour effet d'empêcher des abus trop criants. C'est ce qu'a fait, en France, l'Assemblée constituante qui, en 1848, fixa, par une loi qui est encore en vigueur, un maximum de douze heures à la journée de travail dans les usines et les manufactures.

Inégalités dans la productivité du travail chez les

divers peuples. — Les conditions d'où dépend la productivité du travail ne sont pas réalisées au même degré chez tous les peuples. On a essayé de se rendre compte d'une façon précise des différences qui pouvaient exister entre eux à cet égard. Tel statisticien affirme, par exemple, qu'en représentant par l'unité la moyenne du travail fourni dans un temps donné par l'ouvrier anglais, la productivité du travail de l'ouvrier français, allemand ou belge devrait s'exprimer par 0,75 à 0,90, tandis que les autres peuples de l'Europe atteindraient seulement 0,60 à 0,85. Sans chercher tant de précision, les différences sont assez sensibles pour s'imposer à l'observation. M. de Bismarck déclarait, il y a quelques années, en pleine tribune du Reichstag, que les ouvriers français alors occupés à Berlin fournissaient une plus grande somme de travail que les ouvriers allemands ; la supériorité de l'ouvrier anglais n'est contestée par personne, tandis que certaines nations, comme la Hollande et le Danemark, sont signalées par toutes les enquêtes pour un manque d'énergie qui stérilise les efforts de populations ouvrières pourtant sages et pleines de bonne volonté.

Quelle que soit sa situation à cet égard, un peuple ne peut parvenir à la maintenir si elle est favorable, à la modifier au cas contraire, qu'en s'inspirant des principes économiques que nous venons d'exposer.

Lire dans les *Extraits* :

Jules Simon : Fraternité du travail intellectuel et du travail manuel (p. 444).

De Laveleye : Influence du régime politique sur la productivité du travail (p. 459).



QUATRIÈME LEÇON

§ 2

ORGANISATION DU TRAVAIL. — LA COOPÉRATION

Programme officiel : Organisation du travail.

Organisation du travail. — La coopération. — Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du travail et de sa productivité serait aussi vrai pour un Robinson isolé dans son île que pour un homme vivant au sein d'une société nombreuse et policée. Mais la vie sociale engendre des phénomènes qui influent profondément sur la puissance productive de l'homme, et dont il nous faut maintenant tenir compte. Les individus, dans une société, ne travaillent pas isolément. Il se fait entre eux des arrangements propres à faciliter le travail et à augmenter sa puissance. Le travail, en un mot, *s'organise* : il y a *coopération* entre les travailleurs.

Cette coopération se présente sous deux aspects principaux : le *travail combiné* et la *division du travail*.

TRAVAIL COMBINÉ. — Il y a travail combiné chaque fois que plusieurs hommes s'unissent pour un même effort. Tous les jours, par exemple, on voit, dans les ports, de longues files d'individus attelés au même câble, s'efforçant par une traction continue de haler quelque navire. Ailleurs des maçons, par des efforts cadencés, hissent quelque fardeau jusqu'au haut d'un échafaudage. Dans ces cas et dans tous les cas semblables, il y a travail combiné parce que les efforts de plusieurs concourent au même résultat immédiat.

DIVISION DU TRAVAIL. — La division du travail suppose aussi que plusieurs individus s'entendent pour atteindre un but commun, mais le procédé employé est tout différent. Au lieu de s'unir pour